



Mairie de DEMOUVILLE  
14840 DEMOUVILLE  
☎ 02.31.72.37.27  
📠 02.31.84.84.63

# PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 GYMNASE - DOJO - STADE

## PRINCIPES GENERAUX

- Nomination d'un responsable COVID au sein de l'association
- Remplir le cahier de présence tenu par le responsable COVID de l'association (licenciés et autres personnes pénétrant dans les locaux, nom, prénom, téléphone)
- Obligation du port du masque
- Fermeture des vestiaires et douches lors des entrainements
- Douches et vestiaires ouverts uniquement lors des compétitions
- Ouverture des sanitaires avec savon à disposition
- Respecter les protocoles sanitaires imposés par les fédérations
- Gestes barrières Covid-19 : tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer sans se toucher ni s'embrasser. Pas d'échange de matériel ou de vêtements.

## GYMNASE

- Entrée du gymnase réservée uniquement aux licenciés pratiquant le sport lors des entrainements (pas de public)
- Public autorisé uniquement pour compétitions officielles limité à 40 personnes (cahier de présence à remplir obligatoirement)

## DOJO

- Entrée du Dojo réservée uniquement aux pratiquants du sport
- Désinfections obligatoires des mains et pieds avant de pénétrer sur les tapis
- Présence du coach uniquement ou responsable de l'association

## STADE

- Port du masque obligatoire dans l'enceinte du stade (tribunes, buvette, etc.)

**Présent protocole applicable à compter du 7 septembre 2020.**

Le Maire,

Ludovic ROBERT

